

Vue bloc du programme des cours

Or Th Pr Au Cr

Bloc 1**Cours obligatoires**

MCER0033-1	<i>Cours de neuropédiatrie - COLLÉGIALITÉ</i>	150	-	-	30
MSTG9006-1	<i>Stages cliniques et exercices cliniques dirigés - COLLÉGIALITÉ</i>	-	-	-	30

La première année de stage sera consacrée :

- * pour les médecins spécialistes en neurologie, à la pédiatrie y compris la néonatalogie, orientée vers la neurologie pédiatrique
- * pour les médecins spécialistes en pédiatrie, à la neurologie y compris la neurophysiologie, orientée vers la neurologie pédiatrique

Bloc 2**Cours obligatoires**

MCER0033-2	<i>Cours de neuropédiatrie - COLLÉGIALITÉ</i>	150	-	-	30
MSTG9006-2	<i>Stages cliniques et exercices cliniques dirigés - COLLÉGIALITÉ</i>	-	-	-	30

La deuxième année de stage, pour les deux spécialités concernées, sera consacrée à la neurologie pédiatrique.